

Sébastien Le Prestre de Vauban

Une vision du développement des colonies

André Charbonneau

Numéro 92, mars 2008

400 ans : regards sur Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7141ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Charbonneau, A. (2008). Sébastien Le Prestre de Vauban : une vision du développement des colonies. *Cap-aux-Diamants*, (92), 16–20.

SÉBASTIEN LE PRESTRE DE VAUBAN

UNE VISION DU DÉVELOPPEMENT DES COLONIES



Sébastien Le Prestre de Vauban (1633-1707). Photographie d'une gravure. (Archives de l'auteur).

PAR ANDRÉ CHARBONNEAU

C'est dans la dernière décennie de ses 57 ans de vie active (1633-1707) que Sébastien Le Prestre de Vauban, maréchal de France et commissaire général des fortifications rédige deux importants mémoires sur les colonies. Le premier, daté du 28 avril 1699 et intitulé *Moyen de rétablir nos colonies de l'Amérique et de les accroître en peu de temps*, compte 67 pages manuscrites. De portée générale, il renferme l'essentiel de la vision de Vauban sur le développement des colonies. Le deuxième mémoire, *État raisonné des provisions plus nécessaires, quand il s'agit de donner commencement à des colonies étrangères*, ne contient que 33 pages manuscrites. Il n'est pas daté, bien qu'il soit nécessairement ultérieur au premier, puisqu'il détaille la préparation matérielle visant la mise en œuvre du projet énoncé dans le premier mémoire.

Les propos de Vauban sont d'abord axés sur le développement du Canada et de la Nouvelle-France, bien que l'ingénieur rende ses propositions de développement également applicables aux colonies antillaises. L'ingénieur de Louis XIV définit un projet de colonisation militaire susceptible de placer les colonies d'Amérique « en état de s'accroître et de s'agrandir en fort peu de temps de leur propre cru, jusqu'au point d'égaliser, voire

de surpasser un jour le vieux Royaume ». Dès lors, celui-ci pourra en tirer les avantages commerciaux tant espérés. Vauban conclut son mémoire par une apologie du Canada de nature à en faire rougir plus d'un, Voltaire en tête de liste.

Comme le géographe moderne, Vauban a défini l'objet de l'étude, c'est-à-dire les raisons d'être des colonies. Il dresse le programme d'études préliminaires qu'effectueront les ingénieurs. Il brosse une description géographique des colonies à développer : en l'occurrence, pour le Canada, il a très bien perçu l'immense réseau hydrographique formé par le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs, tout comme les possibilités de développement qu'il offre. Enfin, Vauban définit les moyens de mise en œuvre du programme de développement.

Ces deux mémoires constituent un exposé méthodique de ses idées, où tout est précisé dans les moindres détails; chaque proposition est mesurée et calculée pour mieux en démontrer la pertinence. Somme toute, ces écrits sur les colonies traduisent une continuité dans la pensée de Vauban : il y reprend des propos ou des thèmes que l'on retrouve dans certains de ses autres mémoires. L'ensemble fait appel à des connaissances spécifiques que Vauban a préalablement réunies, notamment sur la colonie canadienne.

LE CONTEXTE DE RÉDACTION

La rédaction des mémoires sur les colonies survient dans le court moment de paix entre la paix de Ryswick, en 1697, qui met un terme à la guerre de la ligue d'Augsbourg, et le déclenchement de la guerre de Succession d'Espagne, en 1701. Pour Vauban, « la malheureuse paix de Ryswick », qui n'a pas réglé l'opposition entre les grandes familles royales pour le contrôle du trône d'Espagne, soulève l'enjeu des colonies françaises en Amérique. Il confie à son ami le marquis de Puyzieulx, alors ambassadeur en Suisse, à propos de la première alliance contractée par la France dans l'attente de la succession d'Espagne :

« Je ne puis revenir de la mauvaise opinion que j'ai de notre ligue avec le prince d'Orange et les Hollandais... Je suis toujours persuadé que ces gens-là, plus fins que nous et dans le fond nos véritables ennemis, n'ont eu d'autre dessein que de nous mettre aux mains avec l'Empereur, l'Espagne et l'Italie et tous ceux qui voudront entrer dans cette ligue de leur côté, pendant qu'eux ils se ruent sur l'Amérique et les Indes, dont ils prendront tout ce qu'ils pourront ou pour mieux dire ce qu'ils voudront et s'y établiront pendant que nous nous battons contre ces gens-là et que nous réussirons

peut-être à rendre l'Empereur maître de l'Italie à même temps qu'eux, je veux dire les Anglais et les Hollandais qui, se rendant maîtres de l'Amérique, y porteront le Calvinisme. Dieu veuille que je me trompe et que je ne voye jamais cela!»

En fait, en Amérique, malgré le fait que le traité de 1697 accorde certains avantages à la France, cette reconnaissance demeure très éphémère aux yeux de Vauban. Dans les Antilles, l'île de Saint-Domingue (Haïti) est partagée avec les Espagnols; à Saint-Christophe, Anglais et Français gardent leurs possessions territoriales respectives. En Nouvelle-France, bien que l'Acadie soit libérée et que les conquêtes françaises à la baie d'Hudson soient reconnues, Terre-Neuve, que Pierre Le Moyne d'Iberville avait conquise en 1696 et 1697, est remise aux Anglais. Cependant, malgré ce grand territoire français, qui s'étendait de la baie d'Hudson au golfe du Mexique, l'avantage est fragile. Au début des années 1690, on dénombre à peine 12 000 habitants en Nouvelle-France contre une population de 250 000 personnes dans les autres colonies européennes.

Vauban est très conscient de la faiblesse française en Amérique. Il trouve honteux le fait que la France ait laissé les puissances européennes, notamment les Espagnols et les Anglais, s'installer en Amérique, et que les établissements français soient encore très peu peuplés et fortifiés. Dans ses notes, il ajoute : « N'est-ce pas là une honte qui devrait faire rougir ceux qui gouvernent?» En fait, au terme de la paix de 1697, Vauban est plus que jamais convaincu que la présence française en Amérique est au cœur d'un enjeu, tant commercial que militaire, qui est fondamental pour le positionnement de la France sur l'échiquier international.

L'INTÉRÊT DE VAUBAN POUR LE CANADA

Depuis le milieu des années 1680, Vauban s'intéresse plus particulièrement à la colonie canadienne établie dans la vallée du Saint-Laurent. Devant l'évolution des impératifs défensifs sur la scène canadienne, les autorités coloniales font un

constat stratégique important : la colonie laurentienne est exposée à la possibilité d'une attaque sur deux fronts. D'une part, par la rivière Richelieu (à l'intérieur des terres), depuis les colonies anglaises; et d'autre part, par le golfe du Saint-Laurent, depuis le continent européen. L'ennemi n'est plus essentiellement l'Amérindien, mais davantage l'Anglais, qui, avec des forces supérieures en nombre, possède des armes et des techniques de guerre à l'europpéenne. Par conséquent, le Canada, et surtout Québec – capitale et port d'entrée des secours métropolitains –, deviennent de plus en plus exposés à un conflit de nature européenne sur le plan de la tactique. Le ministre de la Marine, Jean-Baptiste Colbert de Seignelay, prend donc la décision d'y envoyer les premiers ingénieurs militaires.

Vauban entre alors en scène et choisit personnellement les premiers ingénieurs royaux envoyés au Canada, dont Robert de Villeneuve, en 1685, et par la suite, Jacques Levasseur de Neré. Il indique au ministre que, sur la base des cartes et relevés du terrain que lui enverra Villeneuve, « je (Vauban) vous en feray des desseins a peu près comme si jetais sur les lieux³ ». En 1686, il suggère de fortifier les petits postes par de simples murailles terrassées avec des bastions ou encore des redoutes.

Vauban semble signer quelques projets ou plans de fortification pour les postes et bourgs, documents qu'il fait envoyer dans la colonie, mais qui n'ont jamais été retrouvés. D'ailleurs, le gouverneur Jacques-René Brisay de Denonville, commentant un plan de Vauban pour le fort Frontenac, souligne que « le dessein de M. de Vauban est très bon pour y attirer du peuple et le mettre en seureté, il faudrait y adjouster quelques flancs l'an prochain, on enverra le profil de ce lieu à M. de Vauban qui dessinera ce qu'il faudra y faire sur le pié d'y avoir des habitans ou non... »⁴.

Bien qu'il en ait exprimé le souhait à au moins deux occasions⁵, Vauban n'a jamais visité le Canada. Quoi qu'il en soit, il prend part directement aux réflexions concernant la défense coloniale en cette fin de XVII^e siècle.

■
Cette gravure d'un port du début XVIII^e siècle illustre la page de titre du mémoire de Vauban : *Etat raisonné des provisions plus nécessaires...* (Archives de l'auteur).



LES SOURCES D'INFORMATION

Au même moment, Vauban développe un réseau de contacts qui lui permet d'obtenir toutes sortes d'informations de première main ou de témoignages qui l'assisteront dans la rédaction de ses mémoires sur les colonies. Ses principaux informateurs sont les ingénieurs qu'il envoie lui-même dans la colonie. A ceux des Villeneuve et Levasseur, il faut ajouter les noms de Josué Dubois Boisberthelot de Beaujours, que Vauban a probablement connu à Brest, et surtout, de l'hydrographe et cartographe Jean-Baptiste Franquelin, qui poursuivra sa carrière à ses côtés après son séjour de près de vingt ans au Canada. Ce dernier avait d'ailleurs produit de nombreuses cartes de la Nouvelle-France. Mentionnons aussi l'ingénieur cartographe Jean-Baptiste Minet, auteur d'un journal des expéditions de René-Robert Cavalier de La Salle au Mississipi et qui a travaillé avec Vauban sur plusieurs chantiers européens.

Vauban communique directement avec certains administrateurs coloniaux, dont les gouverneurs Louis-Hector de Callière et Louis de Buade de Frontenac et surtout, avec son « ami de longue main », le gouverneur Brisay de Denonville.

Les dénombrements de population constituent une source d'information privilégiée par Vauban pour estimer l'état de développement des colonies et, jusqu'à un certain point, il en orchestre la cueillette de données. Vers le milieu des années 1680, il développe *La méthode générale et facile pour faire le dénombrement des peuples*

et le ministre Seignelay en ordonne l'application au Canada. Vauban remet personnellement une copie de ce document à Denonville avant son départ pour le Canada, en 1685, et une autre à l'un de ses successeurs, de Callière, en 1700. On retrouve dans les archives de l'ingénieur une copie des recensements canadiens pour 1685, 1692 et 1698.

Enfin, Vauban se documente aussi auprès des négociants et des armateurs des ports de l'Atlantique, dont celui de Saint-Malo.

DES INFORMATEURS PARTICULIERS

Une correspondance nourrie entre Vauban et un dénommé François Lefebvre Duplessy Faber, officier dans les troupes franches de la Marine en poste au Canada, est fort révélatrice de la curiosité de l'ingénieur dans sa quête d'informations sur la colonie laurentienne. En septembre 1698, donc quelques mois avant l'écriture des mémoires sur les colonies, Duplessy Faber adresse à Vauban une très longue lettre qu'il rédige, dit-il, à la suite d'une demande spécifique de ce dernier. Il l'entretient sur plusieurs questions, dont certaines sont en lien avec des idées maîtresses développées dans les mémoires : l'inconduite des Canadiens qui s'adonnent à la traite dans les « pays d'en haut », les problèmes avec les détenteurs du monopole pour le commerce des fourrures, l'influence néfaste des moines dans les affaires civiles, la guerre avec les Iroquois, etc. Il termine en disant : « Je ne vous envoie point le recensement de cette année. Monsieur L'Intendant ne me Layant pas voulu donner me disant seulement que vous le pouviez voir au bureau sy vous le vouliez. L'on m'a assuré qu'il n'y avoit pas cent ames de plus qu'à Celuy que Je vous envoie de L'an 92 : Jugez sy nous perdons icy du Monde »⁶.

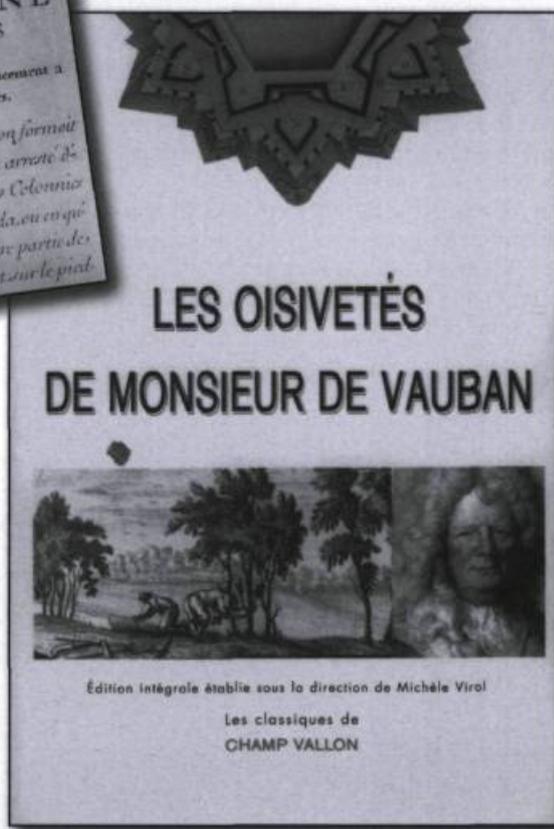
En fait, Vauban informe lui-même le fils du ministre de la Marine, Jérôme Phélypeaux de Maurepas, qu'il s'est développé un réseau d'informateurs composé de trois individus, dont Duplessy Faber. Il les a rencontrés à quelques reprises et leur a « meme » demandé « d'avoir quelque relation avec moy et entre autre po[ur] le rescensement des peuples de ce pais la et pour la guerre des Iroquois. »

CIRCULATION ET RÉCEPTION

Nous connaissons mal le rayonnement des deux mémoires sur les colonies. Au début de mai 1699, Vauban adresse un mémoire (vraisemblablement celui intitulé *Moyen de rétablir...*) à Jérôme Phélypeaux comte de Pontchartrain et Maurepas, et le consulte sur l'intérêt de l'acheminer à son père, le ministre Louis Phélypeaux de Pontchartrain. Quelques mois plus tard, à la veille de prendre la tête du ministère de la Marine, Maurepas lui répond : « Je vous prépare une belle réponse à vostre dernier mémoire Sur l'Amérique ». Cette réponse n'a pas été retrouvée à ce jour.



Page couverture du mémoire de Vauban intitulé *État raisonné des provisions plus nécessaires...*, non daté. (Archives de l'auteur).



Les oisivetés de Monsieur de Vauban. Édition intégrale établie sous la direction de Michèle Virol. Seyssel, Éditions Champ Vallon, 2007, 1792 p. (Coll. Les classiques de Champ Vallon).

En mai 1700, Vauban fait parvenir son document sur les colonies au gouverneur de la Nouvelle-France, de Callière, qui lui avait fait envoyer le dernier recensement de la population canadienne. Tout en lui recommandant son ami Duplessy Faber, Vauban lui achemine son formulaire mis au point pour le dénombrement des populations et « un mémoire que je fis l'an passé à la réquisition de Pontchartrain, sur les colonies du Canada, et sur ce qui me paraît de meilleur à faire pour les peupler »⁸. Vauban demande alors au gouverneur ses commentaires afin d'en faire les corrections appropriées. D'autres copies ont très certainement été mises en circulation, telle celle appartenant à l'un de ses collègues ingénieurs, Hue de Caligny, et conservée au Service historique de l'armée.

Il demeure étrange que la seule réaction connue aux suggestions de Vauban pour le développement des colonies soit exposée à travers une correspondance entre Vauban et le jeune Maurepas, futur ministre de la Marine, en début d'année 1699.

Quelques mois avant la rédaction définitive des mémoires, Vauban discute donc avec le futur ministre de la Marine des principaux éléments de son projet sur les colonies. Tout y passe. Ils échangent des perspectives tant sur les colonies antillaises que sur le Canada; ils débattent entre autres de la raison d'être des colonies, de l'impact d'une colonisation militaire sur la population de la métropole, de l'à-propos des compagnies à monopole, de l'influence des moines.

Cet échange épistolaire, marqué par le respect mutuel entre les correspondants, démontre un profond désaccord entre le futur ministre et Vauban sur les éléments fondamentaux de la proposition de l'ingénieur pour le développement des colonies. Deux visions se heurtent. L'objectif principal de Vauban consiste à permettre aux colonies l'autosuffisance, au point de vivre de leur propre « cru », condition essentielle de leur survie et des bienfaits éventuels pour le Royaume sur les plans militaire et économique. À cette conception s'oppose la vision métropolitaine et centralisatrice du ministère de la Marine où « les colonies doivent toujours dépendre de l'Etat ».

Même si le programme de Vauban pour le développement des colonies paraît s'inscrire dans la foulée de la philosophie coloniale de Colbert établie quelque 30 années plus tôt, et à laquelle adhère le jeune Pontchartrain, la finalité en est tout autre. Vauban marque sa nette opposition à la pensée mercantiliste métropolitaine et juge très sévèrement les actions passées pour le développement de la colonie laurentienne ainsi que les différents intervenants :

« Le Deffaut des Colonies du Canada provient de ce qu'on y a Voulu recueillir avant que de Semer Ce qui n'est pas naturel, que ça esté des particuliers qui en ont fait la découverte Comme aussi les premiers établissements lesquels n'eurent pas les Reins assez forts ni une volonté détermi-



née de le peupler mais bien d'y faire leurs affaires du mieux qu'ils pouvoient sans porter leurs veues plus loing, en quoy Ils firent bien par rapport a eux, mais depuis que les Roys s'en sont Rendus maitres et qu'ils y ont mis pour gouverneur des gens qui ayant malfait leurs affaires en France et mangé leur bien ont esté envoyé la pour les Ramcommoder, Ca esté en un mot des gens mal choisis, La plupart Intéressés et peu capables d'un tel employ et des Intendants qui n'estoient pas plus propre a Cela que les Gouverneurs qui tous vouloient faire Commerce et qui tous se sont Entremangé les orreilles aux depens des Colonies. Les Compagnies Instituées pour mieux faire subsister

■ Carte de la Nouvelle-France vers 1708-1711, attribuée à Jean-Baptiste Franquelin, hydrographe du roi. (Archives de l'auteur).

■ Gravure du début du XVIII^e siècle recréant une scène de colonie française de l'époque. (Archives de l'auteur).



le pays l'ont encore plus gasté que Ceux la et n'ont pas peu Contribué a sa Ruine par L'Interdiction de Commerce a tous autres, par leur survendre leurs marchandises et pour ce faire donner les leur à ville prix, ce qui a tellement dégouté la plupart de Ceux qui avoient passé en ce pays la a dessein de S'y establir que beaucoup n'ont songé qu'a S'en Revenir dans leur vieille patrie, après s'estre aperçu de cette conduite a leur despens. »⁹

Vauban pose-t-il le bon diagnostic? Soulève-t-il les bonnes questions? Ses propos méritent très certainement des nuances, notamment en ce qui a trait à l'action des administrateurs coloniaux, Jean Talon en tête. Quoi qu'il en soit, la politique coloniale française à l'égard du Canada, le rôle des compagnies à monopole, la qualité des dirigeants coloniaux sont autant de sujets qui ont longtemps alimenté l'historiographie de la Nouvelle-France. Ils suscitent encore des questions, comme en font foi, entre autres, les plus récentes études en démographie historique. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le jugement de Vauban est fondé sur une connaissance approfondie de l'évolution de la colonie canadienne au XVII^e siècle.

En « homme de prospective », il ne s'est pas arrêté au diagnostic. Après avoir recueilli les informations pertinentes, il a conçu une solution dont les tenants et aboutissants, tous mesurés, s'orchestrent dans le court et le moyen terme. L'argumentation se développe également sur des projections théoriques qui, dans le cas des colonies, s'articulent sur le long terme. Il paraît parfois visionnaire. Il a risqué la confrontation.

Le programme de colonisation militaire du Canada et des colonies antillaises de Vauban n'a pas eu de suite. En fait, la véritable influence de Vauban sur les colonies se mesure dans la tradition de génie militaire qu'il a inspirée à nombre d'individus qui ont œuvré en Nouvelle-France ou dans les Antilles.

Ainsi, le savoir-faire de Vauban et sa technique ont été transposés dans un univers géographique tout à fait différent. À travers l'œuvre des ingénieurs militaires, cela s'est manifesté dans de nombreux domaines où la connaissance scientifique était requise : l'art militaire, évidemment, mais aussi l'architecture civile, la planification urbaine et maints autres champs, tels la construction navale et l'énergie hydraulique.

Avec des talents différents et à des degrés divers, dans les réussites comme dans les insuccès, les Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, Jean-François de Verville, Paugier et de nombreux autres ingénieurs se sont ainsi inspirés de ce que Michèle Virol appelle la « méthode » ou le « *modus operandi* » de Vauban dans leur façon de modeler l'immense territoire colonial français en Amérique du Nord. ☞

■
André Charbonneau est historien à Parcs Canada.

Notes :

- 1) Vauban à Puyzieulx, 26 septembre 1700, dans Hyrvoix de Landosle, éd., *Vauban, lettres intimes adressées au marquis de Puyzieulx (1699-1705)*, Paris, Bossard, 1924, p. 98-99; voir aussi lettres du 23 avril 1699, juin 1699 et 22 août 1700; *op. cit.*, p. 63-67, 70-72, 91-97.
- 2) Tiré de l'agenda « sujet d'étonnement n° 14 » et cité dans M. Virol, *Vauban. De la gloire du roi au service de l'état*, Champ Vallon, 2003, p. 175.
- 3) Vauban à Seignelay, 10 mars 1685; voir L. Dechéne, *La correspondance de Vauban relative au Canada*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1968, p. 9.
- 4) AN, CAOM, C¹A 8, fol. 113^v-134, Denonville au ministre, 10 novembre 1686.
- 5) Vauban à Maurepas, 7 janvier et 7 mai 1699, dans L. Dechéne, *op. cit.*, p. 23 et 44.
- 6) Duplessy Faber à Vauban, 16 septembre 1698, dans L. Dechéne, *op. cit.*, p. 15-21.
- 7) Vauban à Maurepas, 7 mai 1699 et Maurepas à Vauban, 12 août 1699, dans L. Dechéne, *op. cit.*, p. 43-44.
- 8) Vauban à Callière, 17 mai 1700, dans L. Dechéne, *op. cit.*, p. 45.
- 9) Vauban à Maurepas, 21 janvier 1699, dans L. Dechéne, *op. cit.*, p.38.

Pour en savoir plus :

Voir l'intégral de ce texte d'André Charbonneau (à venir dans la section des textes inédits dans la section Internet capauxdiamants.org) et l'édition récente de ces deux mémoires dans *Les oisivetés de Monsieur de Vauban, ou ramas de plusieurs mémoires de sa façon sur différents sujets*. Édition intégrale établie sous la direction de Michèle Virol, Paris, Champ Vallon, 2007, p. 538-586.

www.capauxdiamants.org

Tél. : (418) 656-5040 • Téléc. : (418) 656-7282 • revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca